

Bonsoir,

au §2-6 Economie solidaire et responsable p24

après la phrase "*Nous considérons que cet objectif passe par la régulation et l'implication de tous les acteurs économiques. Il faut pour cela :*"

Je souhaiterais ajouter : - du fait que les impacts écologiques sont encore mal connus et mal évalués (g de CO2 très approximatif) et ce sur toutes les filières de production, il conviendrait pour renforcer la nécessaire et juste prise en compte de l'impact des productions humaines sur l'environnement de mettre en place une administration européenne permettant la mise en place d'un chiffrage non ambigu de l'empreinte écologique des principales filières économiques.

Gilles Balsan (section de Bourg-La-Reine 92).